

COMPTE RENDU DU 3ème CONSEIL D'ECOLE

Mardi 20 juin 2017 à Ménars

Regroupement Pédagogique Intercommunal Ménars/ St-Denis-sur-Loire/ Villerbon

La séance débute à 18 h

PRESENTS :

· Commune de Ménars

Yves GEORGE, Maire

Claire LE FLOCH, Maire-adjointe

Amélie SAINT-PAUL, directrice de l'école Victor Hugo

Aurore HENRIOT, enseignante CE1-CE2

Sylvie FEVRIER, déléguée des parents d'élèves CP

Isabelle RODRIGUES, déléguée des parents d'élèves CE2

Sophie WARDEGA, déléguée des parents d'élèves CE1

· Commune de St-Denis-sur-Loire

Benoît SIMONNIN, Maire

Martine CIRET, Maire-adjointe

Sophie MOHR, directrice de l'école Bernard Lorjou

Dolorès GARREAU, enseignante CM1

Michelle BEULAY, déléguée des parents d'élèves CM1

Virginie LEPINAY DAVAUDET, déléguée des parents d'élèves CM1

· Commune de Villerbon

Cécile MEUBLAT-GIRARDIN, Maire-adjointe

Laure ROUPILLARD, directrice de l'école Suzanne Grillet

Amélie DA CRUZ, déléguée des parents d'élèves PS-MS

Marie PAIN, déléguée des parents d'élèves de PS-MS

Emmanuelle LE GALL, déléguée des parents d'élèves CM2

Stéphanie GALLOYER, EVS des écoles de Ménars et Villerbon

Excusés :

Jean-Marc MORETTI, maire de Villerbon

Marianne PERDERAU, enseignante CM2 à Villerbon

ORDRE DU JOUR :

1. Bilan des actions pédagogiques par classe
2. Organisation de la fête de l'école
3. Organisation de la rentrée scolaire
4. Modification possible de la réforme des rythmes scolaires
5. Questions des parents d'élèves
6. Questions propres à chaque commune

Amélie SAINT-PAUL prend la parole et remercie, au nom des trois directrices, les maires du RPI pour la location de la salle de Fossé pour la chorale, qui fut un beau spectacle et une belle soirée. Le rendez-vous est donné l'an prochain dans la même salle. Une question est d'ores et déjà abordée pour l'année prochaine : les mairies pourraient-elle prendre en charge la sonorisation (150 euros cette année payée par la coopérative). M. SIMONNIN est favorable, à raison de 50 euros par mairie.

1. – BILAN DES ACTIONS PEDAGOGIQUES PAR CLASSE :

A) Ménars (les 2 classes)

17 mars : nettoyage des bords de Loire + tour en bateau (retour anticipé en raison du froid).

31 mars : carnaval

30 mai : chorale à Fossé

16 juin : journée randonnée au parc des Mées

4 juillet : Olympiades avec le RPI

6 juillet : pique-nique organisé par la mairie

Des actions pédagogiques menées cette année seront reconduites l'année prochaine. Il s'agit de :

- Prix littéraire des Incorruptibles
- Lecture d'histoires avec l'association « Lire et faire lire »

Remerciement aux parents pour la chorale. La vente de gâteaux salés et sucrés ont permis de faire une belle recette.

B) Villerbon

- PS- MS :

8 novembre : film d'animation « M. Bout de Bois », cinéma Les Lobis

15 novembre : animation « découverte Flore en automne » par le CDPNE

5 janvier : sortie au Museum avec l'exposition « Vivant non-vivant »

Mars : intervention en classe de l'auteur Clothilde Delacroix - salon du livre de St-Gervais

Mai : ateliers d'expression théâtrale par la cie du Divan, à l'école de Villerbon

7 juin : spectacle « Même pas peur du noir » par la cie du Divan, à l'école de St-Denis/ Loire

- CM2 :

Projet théâtre avec Christophe (remplaçant) ; pièce de théâtre présentée aux parents

6 juin : Museum d'histoire naturelle

26 juin : Observatoire Loire

C) St-Denis sur Loire

MS-GS : (voir ci-dessus – Idem école de Villerbon)

2. ORGANISATION DE LA FETE DE L'ECOLE

La fête de l'école est organisée cette année, exceptionnellement, à Ménars. Le spectacle commence à 14 h, le dimanche 25 juin 2017. Selon les classes, les enfants sont attendus entre 13 h 30 et 13 h 45. Une remise des dictionnaires aura lieu à la fin du spectacle auprès des enfants de CM2.

Nous rappelons que l'organisation de la fête de l'école est prise en charge par l'Association des Parents d'Elèves (tenue des stands, préparation des lots, remise des dictionnaires...). Cependant, nous constatons que cette mobilisation s'essouffle. Certains membres du bureau actifs n'ont plus d'enfant au RPI et, à ce jour, aucun nouveau parent ne souhaite s'engager dans l'association ; d'où une grande inquiétude. Sans l'association des parents d'élèves, la fête de l'école 2018 n'aura pas lieu, ainsi que les classes découvertes, et les sorties seront payantes. Afin d'alerter les parents, un mot sera ajouté dans le cahier de rentrée.

3. ORGANISATION DE LA RENTREE SCOLAIRE

Nombre d'inscriptions par classe d'âge :

- PS : 25
- MS : 21
- GS : 13
- CP : 21
- CE1 : 23
- CE2 : 9
- CM1 : 13
- CM2 : 21

Classes prévues :

- PS-MS : 6 + 21 (Villerbon - Mme ROUPILLARD)
- PS-GS : 19 + 8 (St-Denis sur Loire - Mme MOHR)
- GS-CP : 5 + 21 (Ménars - Mme SAINT-PAUL)
- CE1 : 23 (Ménars - Mme HENRIOT)
- CE2-CM1 : 9 + 13 (St-Denis - Mme GARREAU)
- CM2 : 21 (Villerbon - PERDEREAU)

Effectif total : 146, soit une moyenne de **24,3 par classe**

4. MODIFICATION POSSIBLE DE LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Une enquête a été réalisée auprès des familles :
92 retours sur une centaine de questionnaires distribués.

Résultats de l'enquête :

- 79 % souhaitent revenir à la semaine des 4 jours (bémol pour la garderie)
- 11 % sont favorables pour conserver le rythme actuel de 4 jours ½
- 10 % ne se prononcent pas

Quid de la rentrée 2017 ?

M. Simonnin et M. George s'accordent pour maintenir la semaine actuelle des 4 jours ½, pour diverses raisons :

- En attente de l'avancée des lois, réglementations...
- Engagement pris auprès des animateurs TAP
- Organisation de travail des personnels
- En attente de l'évaluation du plan national de la semaine à 4 jours ½

M. George nous informe que lors du Conseil Supérieur de l'Éducation, le décret sur les rythmes scolaires a été présenté ; une majorité de maires aurait voté contre.

Il n'y aura pas de changement pour l'année scolaire 2017-2018. En effet, les mairies ne souhaitent pas travailler dans l'urgence ; une discussion aura bien sûr lieu pour 2018-2019. Il est précisé que si l'organisation des TAP est compliquée dans certaines communes, cela n'est pas le cas dans le RPI. Professeurs et parents ajoutent que l'apprentissage est toutefois difficile l'après-midi, et que les enfants sont favorables au retour à la semaine des 4 jours. Il faudrait tenir compte de la fatigabilité des élèves.

5. QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES

Il n'y a pas de question. Les parents remercient, à l'instar du dernier Conseil d'école, les personnels.

6. QUESTIONS PROPRES A CHAQUE COMMUNE

→ Questions propres à Villerbon :

Très peu de retour des familles aux questionnaires. Les retours sont très positifs concernant la chorale du RPI et l'engagement d'Emilie.

Classe de CM2 : des parents remercient chaleureusement M. Caillard, le remplaçant de Mme Perdereau de s'être investi dans la classe et d'avoir mené un projet théâtre très apprécié des élèves et de leurs parents.

La sortie sur Blois et le spectacle du « cirque Bidon » ont été très appréciés des élèves

Classe de maternelle : les parents sont satisfaits.

Un retour sur l'équilibre des menus à la cantine ? La municipalité répond que le personnel de cantine choisit les plats que les enfants affectionnent le plus pour qu'ils mangent au mieux et qu'il n'y ait pas trop de gaspillage. L'investissement du personnel de cantine est souligné par les parents présents.

Mme Roupillard remercie la municipalité pour l'achat d'un meuble bas pour la rentrée ainsi que l'achat d'une tablette et d'une imprimante Wifi pour prendre les élèves en photo au quotidien et ainsi remplir leur carnet de suivi des apprentissages.

Elle demande que la chasse d'eau des toilettes de l'étage soit réparée.

Mme Perdereau souhaiterait que la petite salle au fond de sa classe soit aménagée (enlever la baignoire et mettre des étagères). Elle demande également un local (cabanon) pour pouvoir ranger le matériel sportif.

→ Questions propres à Saint-Denis-sur-Loire :

Une dizaine de retours de questionnaires avec, dans l'ensemble, beaucoup de satisfactions des intervenants sport et musique. Remerciements à Claudie et au chauffeur de bus.

L'aide au devoir est très apprécié par les enfants et les parents ; ils aimeraient qu'il y en ait plus. Les enfants déplorent juste le bruit fait par certains. La chorale a également été très appréciée.

Une maman déplore que la Nouvelle République n'ait pas été prévenue. C'est un oubli des mairies et des enseignantes ; on y pensera l'année prochaine.

Un parent déplore les punitions collectives à la cantine ; mais il n'est pas toujours facile de cibler seulement ceux qui font du bruit. C'est quelquefois général...

Claudie demande aux parents et aux enseignantes de dire aux enfants de ne pas sortir les jeux des cartables dans le car. En effet, les enfants les font tomber et se détachent pour aller les chercher. Tout jeu sorti dans le car sera confisqué.

Les enseignantes remercient la Mairie pour tous les travaux engagés cette année pour agrandir l'école.

La directrice demande l'autorisation, pour la rentrée prochaine, de rester dans la salle de motricité

qu'elle occupe actuellement. En effet, cette salle est beaucoup plus grande que la classe et permet aux petits, en particulier, de circuler dans les coins jeux. Cela favorise le mieux vivre ensemble. L'autorisation est accordée par la Mairie seulement pour la rentrée prochaine car il y aura 19 petits dans la classe ainsi que 8 grands. Mme Garreau demande que quelques meubles de sa classe soient repeints pour mettre dans sa nouvelle classe. Elle demande également un nouvel ordinateur portable car celui de la classe est déjà dépassé et ne permet pas l'utilisation de certaines fonctions nécessaires aujourd'hui. Mme Mohr demande 3 tablettes pour faire un atelier numérique avec les grandes sections ; sachant qu'elle en a déjà eu une cette année.

→ Questions propres à Ménars :

Les enseignantes remercient beaucoup la mairie pour :

- La subvention de 2 000 € déjà versée pour la classe découverte. Compte tenu du nombre d'élèves enregistré à ce jour, 49 au lieu des 40 attendus, Mme Saint-Paul demande à la mairie une subvention supplémentaire. La mairie est favorable aussi nous attendons la rentrée pour connaître le nombre exact d'élèves.
- La mise à disposition de Line pour les sorties scolaires.
- L'embauche de Mme Muriel Baguet, pour seconder Mme Amélie Saint-Paul dans sa classe de GS-CP.
- Le budget de 2 000 € pour moderniser les classes au niveau informatique : pour chaque classe, il y aura un nouvel ordinateur, un clavier mobile, une souris scanner sans fil, et un appareil photo.
- La nouvelle école dont les plans ont été vus : tout paraît très bien pensé, les maîtresses sont très contentes.

Demandes :

- 1-La cabane et le toboggan resteront-ils ? Oui, avec un sol en mousse comme ce qui est recommandé.
- 2-Peut-on garder un petit bac à sable ? Pas de soucis.
- 3-Installation d'une alarme pour les exercices incendie et PPMS ? Ce sera demandé lors de l'installation électrique. Une alarme dans le hall qui pourra être déclenchée dans chaque classe.

Questions des parents :

- Difficulté d'accès du compte-rendu du conseil d'école. Le maire et Mme Le Floch acceptent que celui-ci soit mis en ligne sur le site de la commune.
- Les enfants peuvent-ils amener des lunettes de soleil pour la récréation de 16 h ? La question a été vue avec Line. Les lunettes de soleil ont toujours été autorisées, que ce soit sur le temps scolaire ou périscolaire.
- Les enfants sont souvent punis, assis sous le préau après la cantine ? Il s'agit d'un retour au calme. Les enfants sont souvent très agités après la cantine. Line et Morgane organisent des petits jeux à l'ombre du préau (devinettes et autres) pour faire retomber l'énervement. Le personnel est très bienveillant vis-à-vis des enfants.
- Beaucoup de retours positifs de la part des parents, tant au niveau scolaire, que de la cantine ou du périscolaire.